

## Non respect du préavis en cas de démission

## Par stefchoplin, le 26/05/2008 à 18:13

## Bonjour,

Je suis démissionnaire car mon conjoint est muté hors du département. J'ai fait part de mon départ à mon employeur par lettre récommandée en respectant le délai de préavis de 2 mois. Cependant, j'ai trouvé un nouvel emploi sur mon nouveau lieu de résidence, je souhaiterai rejoindre ce nouvel emploi mais cela m'oblige à ne pas respecter mon préavis. Mon employeur m'informe qu'il refuse mon départ anticipé. Si je ne respecte pas le délai, que puisje risquer ?